

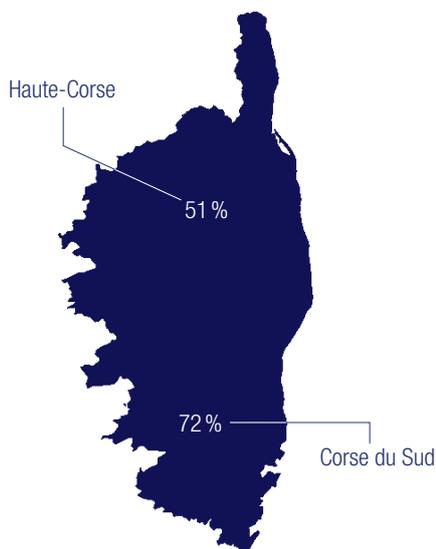
LES PRÉVISIONS DE FORMATION EN PROGRESSION

Malgré la cinquième vague épidémique et la diffusion du variant Omicron qui a perturbé l'organisation du travail par un absentéisme accru, l'activité des entreprises du secteur de l'économie de proximité ... (suite page suivante)

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

57% des entreprises ont l'intention de **former leurs salariés** dans les **12 mois**
(Base 67 REFLEx – 1^{er} trimestre 2022)

Taux d'intention de formation par département
(Base 67 REFLEx – 1^{er} trimestre 2022)



Taux d'intention de formation par secteur
(Base 67 REFLEx – 1^{er} trimestre 2022)

Secteur	Situation actuelle	2021
Artisanat alimentaire	41 %	18 %
Professions libérales	100 %	28 %
Services de proximité	61 %	48 %

L'administration de l'enquête est faite sur un échantillon de 67 entreprises essentiellement en face à face. Le mois de janvier 2022 n'a donc pas été propice à ces entretiens.

Sur ce 1^{er} trimestre 2022, le taux d'intention de formation (57% reparti à la hausse, (+13%) par rapport au trimestre précédent. Les plans de formation 2022 sont en cours d'élaboration pour nombre d'entreprises.

Les formations spécifiques aux techniques métiers & formations « terrain » demeurent une priorité pour les entreprises de l'économie de proximité.

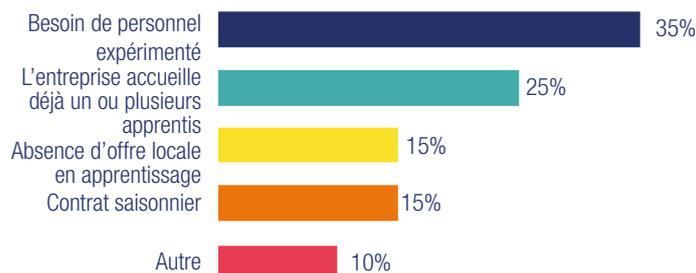
Peu d'entre elles souhaitent former sur des thématiques transversales.

ALTERNANCE

L'**alternance** plébiscitée par **43% des entreprises** qui envisagent de **recruter**
(Base 67 REFLEx – 1^{er} trimestre 2022)

Selon notre enquête REFLEx du 1^{er} trimestre 2022, ces intentions de recrutement représenteraient potentiellement 25 postes en contrat d'apprentissage. Les chefs d'entreprise signalent cependant des freins au recrutement en alternance, notamment le besoin de personnel expérimenté. D'autres considèrent que le dispositif du contrat d'apprentissage n'est pas forcément adapté à notre région, au regard de la saisonnalité des emplois.

Les freins au recrutement en alternance
(base 67 REFLEx – 1^{er} trimestre 2022)



LES PREVISIONS DE FORMATION EN PROGRESSION

Malgré la cinquième vague épidémique et la diffusion du variant Omicron qui ont perturbé l'organisation du travail par un absentéisme accru, l'activité des entreprises du secteur de l'économie de proximité s'inscrit globalement en légère progression sur ce 1er trimestre 2022 ; et les intentions de formation repartent à la hausse.

Le taux d'intention de recrutement dans les 6 mois à venir (51%) repart également à la hausse (+ 13 points par rapport au dernier trimestre 2021), principalement dans les TPE.

Plus de la moitié des chefs d'entreprise ayant l'intention de recruter continuent à signaler des difficultés des recrutements. Le secteur de l'artisanat alimentaire est particulièrement touché (90%), suivi par les services de proximité (71%).

Les difficultés de recrutement sont étroitement liées à une pénurie de main d'œuvre dans les métiers dits manuels (boucheries, boulangeries...). Ces métiers souffrent encore d'une mauvaise image,

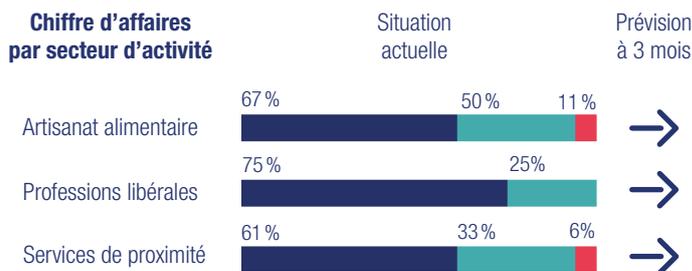
L'Opco EP en Corse s'attache particulièrement à promouvoir ces métiers auprès d'un public jeune notamment par une action ciblée dans les collèges de l'Île.

Sur le 1er trimestre 2022, 55% des chefs d'entreprise de l'économie de proximité déclarent un chiffre d'affaires stable ou en hausse.

L'ACTIVITÉ DES ENTREPRISES

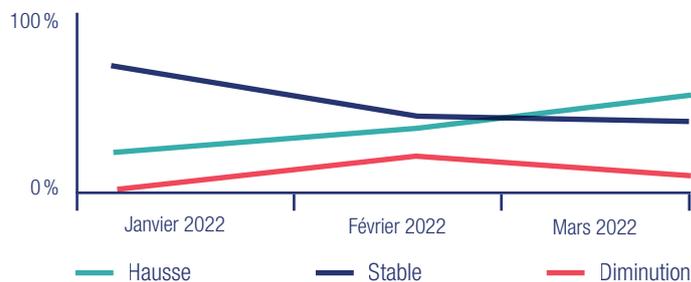


Situation du chiffre d'affaires
(Base 67 REFLEx – 1^{er} trimestre 2022)



Évolution du chiffre d'affaires

Au cours du premier trimestre 2022



EMPLOI

51 % des entreprises envisagent de recruter dans les 6 mois

(Base 67 REFLEx – 1^{er} trimestre 2022)

Selon notre enquête REFLEx, **65 postes seraient à pourvoir** au sein des entreprises interrogées.

Les secteurs de la **boulangerie**, de **l'immobilier** et du **service à la personne** arrivent en tête.

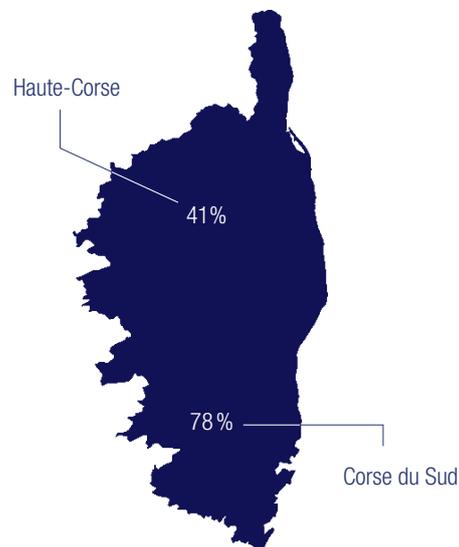
32 postes seraient à pourvoir au sein des entreprises de la boulangerie, dont **15 postes** concernant le métier de **vendeur/vendeuse en boulangerie-pâtisserie**.

74% des chefs d'entreprise ayant l'intention de recruter signalent des difficultés de recrutement.

32% des entreprises interrogées se disent prêtes à participer à des actions de présentation de métiers. La tenue d'un stand lors d'un Forum est le moyen privilégié par les entreprises pour assurer la promotion de leurs métiers.

Taux d'intention de recrutement par département

(Base 67 REFLEx – 1^{er} trimestre 2022)



ZOOM SUR: PROMOTION DES MÉTIERS

La belle histoire au collège de Sartène

Identifier les besoins

L'Opco EP a identifié sur le territoire des besoins de recrutement importants sur les métiers du commerce. Le collège ayant une classe de CAP en rapport à ces métiers, l'Opco EP a souhaité adresser cette problématique par le biais d'une action de promotion des métiers.

Mobiliser les ambassadeurs

L'Opco EP a mobilisé des entreprises relevant de branches ayant des difficultés de recrutement (une boulangerie, un commerçant dans l'habillement, une pharmacie, un salon de coiffure et un boucher) ainsi qu'une alternante et un formateur pour être ambassadeurs de la démarche.

Déployer l'action

Au cours d'une action d'une demi-journée, les ambassadeurs ainsi que l'Opco EP ont pu sensibiliser 3 classes de Troisième, dont le CAP, aux modalités de l'apprentissage et ont valorisé leurs métiers afin d'accroître leur attractivité auprès des jeunes.

« L'orientation professionnelle, par l'intermédiaire d'un lycée professionnel ou d'un CFA, n'a pas toujours bonne presse sur le territoire d'une manière générale.

Ce type d'action permet de déconstruire les représentations. »

Proviseur du Collège de Sartène

L'OPCO DES ENTREPRISES DE PROXIMITÉ



402 000
entreprises



3 M
salariés



95
implantations



1 100
collaborateurs

En Corse

4 399
entreprises

8 122
salariés

2
implantations

53 branches professionnelles & l'interprofession

IDCC 0184	● Imprimerie de laque et Industries Graphiques	IDCC 1605	● Entreprises de désinfection, désinsectisation et dératisation
IDCC 0240	● Personnel des Greffes des tribunaux de commerce	IDCC 1611	● Entreprises de logistique de communication écrite directe
IDCC 0454	● Remontées mécaniques et domaines skiables	IDCC 1619	● Cabinets dentaires
IDCC 0614	● Industries de la sérigraphie et des procédés d'impression numérique connexes	IDCC 1621	● Répartition pharmaceutique
IDCC 0733	● Détaillants en chaussures	IDCC 1875	● Vétérinaires : personnel salarié des cabinets et cliniques vétérinaires
IDCC 0759	● Pompes funèbres	IDCC 2564	● Vétérinaires praticiens salariés
IDCC 0843	● Boulangerie-pâtisserie (entreprises artisanales)	IDCC 1921	● Personnel des huissiers de justice
IDCC 0915	● Sociétés d'expertises en matière d'évaluations industrielles et commerciales	IDCC 1951	● Cabinets ou entreprises d'expertises en automobile
IDCC 0953	● Charcuterie de détail	IDCC 1978	● Fleuristes, vente et services des animaux familiers
IDCC 0959	● Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers	IDCC 1982	● Négoce et prestations de services dans les domaines médico-techniques
IDCC 0992	● Boucherie, boucherie-charcuterie et boucherie hippophagique, triperie, commerces de volailles et gibiers	IDCC 1996	● Pharmacie d'officine
IDCC 0993	● Prothésistes dentaires et personnels des laboratoires de prothèse dentaire	IDCC 2098	● Personnel des prestataires de services du secteur tertiaire
IDCC 1000	● Personnel des cabinets d'avocats	IDCC 2205	● Notariat
IDCC 1850	● Avocats salariés	IDCC 2219	● Taxis
IDCC 1043	● Gardiens, concierges et employés d'immeubles	IDCC 2272	● Assainissement et maintenance industrielle
IDCC 1147	● Personnel des cabinets médicaux	IDCC 2329	● Avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation et personnel salarié - non avocat
IDCC 1267	● Pâtisserie	IDCC 2332	● Entreprises d'architecture
IDCC 1286	● Confiserie, chocolaterie, biscuiterie (détaillants et détaillants-fabricants)	IDCC 2596	● Coiffure et professions connexes
IDCC 1404	● Maintenance, distribution et location de matériels agricoles, de travaux publics, de bâtiment et de manutention, de motoculture de plaisance et activités connexes (SDLM)	IDCC 2697	● Personnel des structures associatives cynégétiques (chasse)
IDCC 1408	● Négoce et distribution de combustibles solides, liquides, gazeux et produits pétroliers	IDCC 2706	● Personnel des administrateurs & mandataires judiciaires
IDCC 1412	● Installation sans fabrication, entretien, réparation, dépannage de matériel aéronautique, thermique, frigorifique et connexes	IDCC 2785	● Offices des commissaires-priseurs judiciaires et sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
IDCC 1483	● Commerce de détail de l'habillement et des articles textiles	IDCC 2978	● Personnel salarié des agences de recherches privées
IDCC 1499	● Miroiterie, transformation et négoce du verre	IDCC 3013	● Librairie
IDCC 1504	● Poissonnerie	IDCC 3032	● Esthétique, cosmétique et enseignement technique et professionnel liés aux métiers
IDCC 1512	● Promotion Immobilière	IDCC 3127	● Entreprises privées de services à la personne
IDCC 1527	● Immobilier	IDCC 3239	● Secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile
IDCC 1589	● Mareyeurs-expéditeurs		

Une **branche professionnelle** regroupe les entreprises d'un même secteur d'activité et relevant d'un accord ou d'une convention collective.

MÉTHODOLOGIE

Les résultats présentés sont issus de l'exploitation de **67 enquêtes REFLEx** administrées auprès des entreprises adhérentes à Opco EP du 1^{er} janvier au 31 mars 2022 (299 enquêtes depuis le 1^{er} janvier 2021).

Le REFLEx est l'acronyme de **Repérage Flash Emploi**. C'est un questionnaire administré auprès des entreprises du champ d'Opco Ep, dans le cadre d'une visite ou d'un contact téléphonique, qui vise à collecter des informations déclaratives auprès des entreprises : activité, besoins en recrutement, besoins en formation.